

Cote du document: EB 2016/LOT/G.14
Date: 10 novembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président concernant
une proposition de don au titre du guichet
mondial/régional à l'Association
des coopératives du Canada pour le Projet
d'amélioration de l'inclusion financière
en milieu rural grâce aux coopératives
financières

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Francesco Rispoli
Spécialiste technique supérieur
Services de finance rurale inclusive
Division des politiques et du conseil technique
téléphone: +39 06 5459 2725
courriel: f.rispoli@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don, telle qu'elle figure au paragraphe 18.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'Association des coopératives du Canada pour le Projet d'amélioration de l'inclusion financière en milieu rural grâce aux coopératives financières

I. Généralités et conformité avec la Politique du FIDA en matière de dons

1. Les coopératives financières jouent un rôle de plus en plus important en faveur de l'inclusion financière des populations rurales pauvres en Afrique orientale et australe. Elles opèrent souvent dans des régions reculées où les autres institutions financières ne sont pas en mesure de s'implanter ou refusent de le faire. Cependant, elles rencontrent des difficultés lorsqu'il s'agit d'être en mesure d'innover, de mettre au point des produits et services innovants conformes à la demande, d'accéder à des formations adaptées, d'attirer du personnel qualifié et de plaider leur propre cause. Le manque de confiance en leurs propres capacités de gestion empêche les coopératives d'épargne et de crédit d'aller au-delà de leurs liens d'association traditionnels pour devenir plus inclusives. Pour surmonter ces difficultés, il est essentiel de disposer d'institutions de deuxième et de troisième niveau spécialisées et pérennes et d'un cadre réglementaire porteur. Dans le monde entier, des réseaux d'institutions financières coopératives se créent pour développer l'accès à la formation, mettre en commun leurs liquidités afin d'améliorer la gestion de trésorerie, et renforcer leur pouvoir de négociation et de plaidoyer.
2. Dans la majeure partie de la région Afrique orientale et australe (ESA), sur laquelle portera l'essentiel de ce projet, soit ces structures en réseau n'ont pas réussi à se développer en raison des faiblesses du cadre législatif, soit elles se sont effondrées à la suite d'interventions extérieures certes bien intentionnées, mais trop ambitieuses compte tenu des capacités, et qui ont entraîné des dysfonctionnements sur le plan de la gouvernance. Toutefois, si les acteurs extérieurs se forgent une vue d'ensemble du système de coopératives d'épargne et de crédit et renforcent les capacités aux endroits appropriés, il est possible de rendre plus durables les interventions visant les coopératives d'épargne et de crédit de premier niveau.
3. Ce projet concernera trois pays de la région ESA dans lesquels les structures en réseau sont à différents stades de développement: l'Éthiopie, où les réseaux n'existent pas ou commencent tout juste à se constituer; la République-Unie de Tanzanie, où le potentiel de revitalisation d'un réseau est important; et le Malawi, qui est doté d'un réseau relativement développé. Le projet aura pour objet de renforcer la capacité de ces réseaux à élaborer et mettre en place des produits et services à l'intention des coopératives financières de premier niveau et à accroître leur capacité à mieux répondre aux besoins des populations rurales pauvres en leur proposant des services financiers attractifs, sûrs et efficaces. Les savoirs seront partagés à l'échelle de l'ensemble de la région.
4. Une démarche globale sera utilisée pour favoriser le développement d'un système de coopératives financières vigoureux; il s'agira d'aider les coopératives faitières d'épargne et de crédit à développer leur capacité à interagir efficacement avec

leurs membres et à les appuyer en ce qui concerne l'accès à la formation, le développement organisationnel et la gestion de trésorerie. Les coopératives d'épargne et de crédit pourront à leur tour proposer à chacun de leurs adhérents vivant en zone rurale des services utiles à la gestion des moyens d'existence – épargne, crédit à la production, crédit et assurance-vie et initiation aux questions financières, notamment. Une évaluation approfondie du secteur coopératif de chaque pays sera conduite afin d'en identifier les atouts et les points faibles et de définir une feuille de route. Ce travail permettra d'établir le cadre général dans lequel s'inscriront les activités menées au sein de chaque pays et de disposer d'un instrument efficace pour inciter les responsables de l'élaboration des politiques à s'attaquer aux contraintes réglementaires qui empêchent le secteur de se développer. Le projet visera à développer l'utilisation de technologies et de produits innovants afin d'élargir le rayon d'action des coopératives d'épargne et de crédit auprès des populations rurales pauvres, de favoriser une régulation et une supervision efficaces de ces coopératives et de renforcer les capacités des organismes de régulation à exercer leur contrôle de manière efficace et constructive.

5. Étant donné la place importante accordée à la gestion et au partage des savoirs dans le cadre de ce projet, des notes d'orientation pratique reposant sur des éléments solides seront élaborées à l'intention des donateurs et des gouvernements afin d'expliquer comment améliorer leurs programmes et éviter autant que possible de compromettre l'indépendance des systèmes coopératifs d'épargne et de crédit lorsqu'ils font appel à eux pour fournir des services aux populations rurales pauvres.
6. La participation de l'instance régionale, à savoir la Confédération africaine des associations coopératives d'épargne et de crédit (ACCOSCA), qui est un partenaire incontournable, est un élément essentiel du plan de gestion des savoirs et contribuera à garantir les perspectives de reproduction à plus grande échelle et de pérennisation. Les forums et les tables rondes réunissant les instances de régulation organisés par la Confédération offrent d'excellentes occasions de débattre et d'analyser au niveau régional les défis et les enjeux mis en évidence dans le cadre des interventions du projet. Les enseignements tirés du projet et les méthodologies utilisées pourront inspirer les démarches d'inclusion financière en milieu rural faisant appel aux coopératives employées par les pouvoirs publics et les autres acteurs du développement, sur tout le continent africain, mais aussi ailleurs. Pour intégrer les possibilités de transposition à plus grande échelle et de reproduction, le projet fera appel à des experts techniques africains choisis parmi les personnalités influentes qui ont surmonté les défis auxquels le système coopératif d'épargne et de crédit de leur pays était confronté un peu partout en Afrique. Le projet fera également appel à des consultants africains en début de carrière afin de développer les capacités au sein de la prochaine génération de responsables de coopératives d'épargne et de crédit et de faire en sorte que les interventions tiennent compte des attitudes et des nouvelles tendances observées chez les consommateurs de services financiers en milieu rural.
7. Le projet proposé est conforme au but et aux objectifs énoncés dans la Politique du FIDA en matière de dons adoptée en 2015¹. Il s'appuie sur un éventail d'expériences et d'enseignements tirés au contact des coopératives financières. Ce financement sous forme de don apportera une valeur ajoutée en mettant l'accent sur les innovations, le renforcement des capacités afin de favoriser la reproduction à plus grande échelle et la durabilité; le partage des savoirs entre pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud; et la participation à la concertation sur les politiques publiques au niveau national, régional et mondial, au service de l'intérêt général.

¹ Voir le document EB 2015/114/R.2/Rev.1.

8. Ce projet correspond parfaitement au domaine d'action prioritaire relatif à l'inclusion financière en milieu rural défini dans la stratégie du FIDA. Les coopératives financières sont le plus souvent l'unique prestataire de services financiers du secteur structuré présent dans les zones rurales des pays en développement. C'est pourquoi elles jouent un rôle essentiel pour contribuer à atteindre les objectifs du FIDA.

II. Le projet proposé

9. Ce projet a pour finalité d'améliorer l'inclusion financière des ruraux pauvres en Éthiopie, au Malawi et en République-Unie de Tanzanie moyennant le renforcement des réseaux de coopératives financières. Ses objectifs sont les suivants:
 - i) renforcer les capacités et les ressources humaines des coopératives financières desservant des zones rurales; ii) promouvoir des produits et services innovants et de meilleure qualité, et contribuer de la sorte à améliorer l'accès des populations pauvres vivant en milieu rural aux services proposés par les coopératives financières ainsi que leur utilisation; et iii) promouvoir auprès des pouvoirs publics des politiques et une réglementation favorables aux coopératives financières, au profit des populations rurales pauvres.
10. Le but ultime est de venir en aide à ces populations rurales pauvres – femmes, hommes, jeunes, familles paysannes et entrepreneurs ruraux, qui comptent sur les coopératives d'épargne et de crédit pour améliorer leur rôle économique dans la société. À cet effet, le projet s'adresse en premier lieu aux organisations faïtières nationales et aux administrations sur lesquelles elles s'appuient. Le groupe cible secondaire comprend les coopératives d'épargne et de crédit situées en milieu rural et celles qui desservent des zones rurales. Les instances de régulation et les responsables de l'élaboration des politiques seront également incités à s'efforcer d'éliminer les obstacles qui empêchent un essor vigoureux du secteur.
11. Ce projet, qui sera exécuté sur une période de quatre ans, comprendra trois composantes: i) renforcement des capacités techniques des coopératives financières et de leurs structures en réseau; ii) présentation d'innovations aux coopératives financières et à leurs structures en réseau; et iii) gestion des savoirs et concertation sur les politiques publiques.

III. Effets/produits escomptés

12. Les effets attendus de ce projet sont les suivants:

Effet direct 1: Écllosion ou revitalisation des structures en réseau (qui desservent les coopératives d'épargne et de crédit rurales et leurs membres vivant en milieu rural), et viabilité de leur fonctionnement.

- i) Produit 1.1: Stratégies visant à assurer la viabilité du secteur établies en fonction d'un diagnostic de pays;
- ii) Produit 1.2: Écllosion ou revitalisation des structures en réseau; et
- iii) Produit 1.3: Fonctionnement viable des structures en réseau dotées d'instances de gouvernance.

Effet direct 2: Amélioration des services assurés par les coopératives d'épargne et de crédit grâce à l'adoption de produits innovants, et amélioration de l'accès des membres des coopératives implantées en milieu rural à des services financiers adaptés.

- i) Produit 2.1: Amélioration des services assurés par les coopératives d'épargne et de crédit grâce à l'adoption de solutions financières numériques; et
- ii) Produit 2.2: Amélioration de l'accès des membres des coopératives implantées en milieu rural à des services financiers adaptés.

Effet direct 3: Implication des pouvoirs publics et des acteurs du développement dans l'émergence d'un environnement porteur permettant aux coopératives d'épargne et de crédit implantées en milieu rural de proposer leurs services aux populations rurales pauvres.

- i) Produit 3.1: Implication des instances de régulation et de supervision ainsi que des responsables de l'élaboration des politiques dans l'émergence d'un environnement porteur pour les coopératives d'épargne et de crédit implantées en milieu rural;
- ii) Produit 3.2: Redéfinition de la collaboration des gouvernements et des donateurs avec les institutions financières coopératives sur la base des recommandations;
- iii) Produit 3.3: Amélioration de l'accès à la formation et aux services d'enseignement des structures en réseau et des coopératives d'épargne et de crédit implantées en milieu rural; et
- iv) Produit 3.4: Compilation et diffusion des enseignements concernant les thèmes du projet.

IV. Modalités d'exécution

13. L'Association des coopératives du Canada (ACC), qui recevra le don, prendra la tête d'un groupement composé de l'ACCOSCA et de la Irish League of Credit Unions International Development Foundation Ltd (Fondation pour le développement international de la Ligue irlandaise des mutuelles de crédit – Fondation ILCU). Le bénéficiaire et son groupement ont été sélectionnés à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. En réponse à une invitation adressée à dix établissements réputés avoir satisfait à des critères pertinents sur la base d'une évaluation du marché, quatre propositions ont été reçues. Le choix a été opéré par une équipe de sélection chargée de procéder à une évaluation concurrentielle, dont faisaient partie l'économiste régional et conseiller de portefeuille de la Division ESA, ainsi que des représentants de la Division des services de gestion financière et du Bureau du Conseiller juridique du FIDA, en qualité d'observateurs. Les responsables de cette sélection ont unanimement placé en tête la proposition de l'ACC. Il s'agit d'une coopérative sans but lucratif dont le savoir-faire en matière d'appui au développement de systèmes financiers coopératifs est reconnu. En Afrique, l'ACC a des programmes en cours d'exécution au Ghana, au Malawi, en Ouganda, au Rwanda et en Sierra Leone, et elle a travaillé en Afrique du Sud, en Éthiopie, en Gambie, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. Au Kenya, au Malawi et au Ghana, les dispositions législatives et réglementaires encadrant les coopératives financières sont fortement influencées par l'expérience canadienne. L'ACC a des bureaux de pays en Colombie, au Ghana, au Malawi, en Ouganda, au Rwanda et en Sierra Leone, et prévoit d'en ouvrir un en Éthiopie en 2017.
14. L'ACC se chargera de gérer la supervision. L'ACC et la Fondation ILCU piloteront la gestion des savoirs et l'ACCOSCA hébergera et dirigera la majeure partie des activités du volet africain de la composante portant sur la diffusion des savoirs. Cette dernière comprend des évaluations des marchés et de la réglementation, des boîtes à outils et des exposés sur des aspects techniques et politiques. L'ACCOSCA se chargera également de valider les sessions d'enseignement et de formation et d'en assurer la promotion. L'ACCOSCA, qui entretient des contacts avec 20 pays d'Afrique, constitue un cadre de premier ordre pour des échanges de haut niveau. L'ACC et la Fondation ILCU apporteront l'expérience considérable qu'elles ont acquise en Afrique et en Asie au fil de leur collaboration avec des parties prenantes au sein de différents pays en matière de développement des coopératives d'épargne et de crédit, des coopératives faitières et du cadre réglementaire qui les régit.

15. La responsabilité d'ensemble de la gestion et des aspects financiers du projet, du suivi des risques et des résultats, et de l'obtention des effets attendus du projet incombe à l'ACC. L'exécution quotidienne des activités sera placée sous la conduite d'un coordonnateur du projet en poste au sein de l'ACCOSCA. Les trois partenaires constitueront un comité international de pilotage du projet qui se réunira chaque année, les principaux consultants y participant en qualité de conseillers. Au niveau des pays, des équipes consultatives seront mises en place pour les besoins du projet auprès du partenaire local du groupement, du partenaire local au sein du pays et des représentants des pouvoirs publics locaux et du secteur local des coopératives et de la microfinance. Toutes les interventions seront menées en collaboration avec les bureaux de pays du FIDA chargés des programmes de pays, de manière à améliorer ces derniers.
16. Les procédures relatives à l'information financière et à l'audit sont conformes aux procédures standard.

V. Coût et financement indicatifs du projet

17. Le coût total du projet est de 3,28 millions d'USD; il sera financé au moyen d'un don du FIDA d'un montant de 2,66 millions d'USD, assorti d'un cofinancement des partenaires (l'ACC, la Fondation ILCU et l'ACCOSCA) à hauteur de 620 000 USD. Ce cofinancement prendra la forme de contributions en nature et en espèces. L'ACC et la Fondation ILCU apporteront une contribution considérable sous forme d'assistance technique spécialisée assurée à titre gracieux.

Tableau 1
Coût par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Composantes</i>	<i>FIDA</i>	<i>ACC</i>	<i>Fondation ILCU</i>	<i>ACCOSCA</i>	<i>TOTAL des cofinancements</i>	<i>Total</i>
1. Renforcement des capacités techniques des coopératives financières et de leurs structures en réseau	986	87	87	15	189	1 175
2. Présentation d'innovations aux coopératives financières et à leurs structures en réseau	881	90	90	10	190	1 071
3. Gestion des savoirs et concertation sur les politiques publiques	596	95	95	15	205	801
Total partiel	2 463	272	272	40	584	3 047
Frais généraux	197	18	18		36	233
Total	2 660	290	290	40	620	3 280

Tableau 2
Coût par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>		<i>Total</i>
		<i>en espèces</i>	<i>en nature</i>	
1. Traitements et indemnités	350			350
2. Coûts de fonctionnement	57		160	217
3. Consultants	840	64	360	1 264
4. Frais de voyage et indemnités	850			850
5. Biens, services et intrants	52			52
6. Ateliers	110			110
7. Formation	204			204
8. Frais de gestion et frais généraux	197		36	233
Total	2 660	64	556	3 280

VI. Recommandation

18. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Projet d'amélioration de l'inclusion financière en milieu rural grâce aux coopératives financières, accordera un don d'un montant de deux millions six cent soixante mille dollars des États-Unis (2 660 000 USD) à l'Association des coopératives du Canada pour une période de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Improve the financial inclusion of the rural poor in Ethiopia, Malawi and the United Republic of Tanzania through strengthened financial cooperative networks	3 SACCO network orgs sustainability improved and rural outreach increased by 10% for participating SACCOs. (defined as SACCOS with active membership in network orgs.)	SACCO financial statements and membership statistics	Outside interests do not derail network org development gains.
Objective 1	Strengthen the capacity and human resources of financial cooperatives serving rural areas	3 Target networks have enhanced service delivery to rural SACCOs	Baseline and end of programme capacity assessments Financial Reports	Network orgs able to afford staff
Outputs	Technical Capacity of financial co-operatives and their network Orgs built 1.1 Strategies for sector sustainability based on country diagnostics 1.2 Network Orgs incubated or revived 1.3 Network Orgs operating sustainably with governance structures in place	1.1.1 3 Country sector sustainability strategies in place 1.2.1 550 active SACCO members with fully paid subscriptions 1.2.2 850 (at least) of eligible SACCOs are members 1.3.1 100% Operational Self Sufficiency of Apexes	Document review Network Org Statistics Regulatory Authority statistics Financial Statements	Primary SACCOs see need and have financial capacity to support network orgs Legal environment supportive of network incubation or revival
Key Activities	Situational diagnosis in each country, awareness raising workshops, election of interim boards, bylaw development or revision, study tours, training for leaders, staff, Gov officers, participatory strategic planning, policy and procedures dev, tools & training mat development, financial literacy training, mentor boards and staff, dialogue with Government Officers, other development actors, sign MOUs where appropriate with local authorities (e.g. Ethiopia)			
Objective 2	Promote innovative and better-quality products and services, and thereby contribute to improving access to and use of financial cooperatives' services among	Uptake of new products and services by rural SACCOs reaching at least 20% of eligible of SACCO membership or 400,000 rural households.	SACCO financial statements and membership statistics	Sufficient no.s of SACCOs join network orgs and take advantage of services

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means verification	of Assumptions
	poor people living in rural areas			
Outputs	2.1 SACCO service delivery improved through adoption of Digital Financial solutions 2.2 Rural SACCO access to relevant financial services improved	2.1.1 75 of active member SACCOS offering DFS solutions 2.2.1 3 new products and services offered to member SACCOS	Service Contracts Sacco financial reports and member statistics	National ITC infrastructure has sufficient outreach and is affordable
Key Activities	Market assessment of financial products offered, pilot new product offerings, train network orgs of product delivery, tools development, mentor boards and staff, product promotion, engagement with regulatory authority to clear new product offerings			
Objective 3	Promote, at the government level, policy and regulation that are favourable to financial cooperatives to benefit the rural poor.	Policy makers in up to 5 countries adopt and implement informed practice standards	Reports to regulators roundtables (RRTs)	
Outputs	3.1 Regulators and policy makers engender an enabling environment for rural SACCOS 3.2 Governments and Donors engage with CFI networks based on recommendations 3.3 Improved access to training and education for Network Orgs and rural SACCOS 3.4 Programme learning documented and disseminated	3.1.1 up to 5 countries reporting changes in policy or regulatory environments 3.2.1 Changes in rural outreach strategies by IFAD 3.3.1 up to 1,000 SACCOS accessing ACCOSCA online portal and up to 50 trainings delivered by Network Orgs 3.3.4 600 people attending dissemination forums and 18 documents published	Country reports to RRTs IFAD country programme AWPS Online registrations IRFITCO Reports Attendance records	Regulators will continue to patronize RRTs IFAD shares AWP of national programmes National associations participate actively Connectivity infrastructure is sufficient to allow cost effect access to online portal
Key Activities	Prepare TNs, workshops, exposure visits, training for regulators and policy makers, mentoring, publish learning, participation in ACCOSCA forums			